

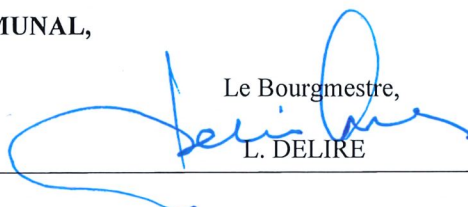
Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 17 octobre 2024** à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 09 octobre 2024


Le Directeur Général f.f.,
J. QUETS

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,




Le Bourgmestre,
L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la séance précédente.
2. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal – Modification.

Secrétariat

3. IMIO – Assemblée générale ordinaire du 05 novembre 2024.

Finances

4. Modifications budgétaires n° 02 - Exercice 2024.
5. Redevance sur l'occupation des salles communales – Adaptation de l'assiette pour les Mouvements de jeunesse
6. Fabrique d'église - Profondeville - Exercice 2023 - Compte.
7. Fabrique d'église – Bois-de-Villers - Exercice 2023 - Compte.
8. Fabriques d'église – Prorogation du délai de tutelle

Patrimoine

9. Logement VIF à Lesve – Conclusion d'un bail emphytéotique.
10. Permis d'urbanisation n°1/2022 – Cession de voirie rue Bois Laiterie à Rivière.

Marchés publics

11. 3P/842bis 854 – Marchés publics : PNSPP – Budget extraordinaire – Accord-cadre Marché stock avec attributions en cascade – Signalisation 2024-2027 – Approbation des conditions et du mode de passation.
12. 3P/857 – Marchés publics : PNSPP – Budget extraordinaire – Mise en conformité électrique de la cabine haute tension située au complexe sportif de Profondeville – Approbation des conditions et du mode de passation.
13. PIC-PIMACI 2022-2024 – Réaménagement du quartier de la gare de Lustin – projet n°3P/815 ou n°VEG-16-2305 ou n°20160016 – Approbation des nouvelles conditions, de la nouvelle estimation et du nouveau mode de passation suite aux remarques formulées par le pouvoir subsidiant et suite à des précisions apportées concernant la rampe d'accès au parking SNCB.
14. PIC-PIMACI 2022-2024 – Aménagement de parkings vélo sécurisés – Fourniture et pose – Approbation des nouvelles conditions, du nouveau mode de passation et de l'estimation après intégration des remarques formulées par le pouvoir subsidiant et la modification d'un emplacement.

Urbanisme

15. Désignation d'un agent constatateur d'infractions urbanistiques conformément à l'article D.VII.3,2° du CoDT.

Huis-clos

Personnel

16. Admission à la pension de retraite anticipée en date 01.05.2025 – Ouvrier statutaire.
17. Admission à la pension de retraite anticipée en date 01.12.2024 – Ouvrière contractuelle.
18. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.